

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

4^{ème} REUNION DE 2006

Séance du 28 novembre 2006

CG 06/4^{ème}/VI-01

SCHEMA DEPARTEMENTAL DES TELECOMMUNICATIONS

L'Assemblée Départementale a pris très tôt position sur le dossier des infrastructures de télécommunications dans la mesure où cet équipement constitue un enjeu pour le développement harmonieux du territoire.

L'objectif consiste, grâce à un schéma départemental des télécommunications, de maintenir un juste équilibre entre les secteurs ruraux et les secteurs urbains afin de conforter un développement économique durable grâce à une meilleure attractivité des territoires.

Dans ce cadre, l'Assemblée Départementale a mandaté l'Agence de Développement Economique de Tarn-et-Garonne qui conduit, depuis maintenant 5 ans, une action déterminée pour mettre en oeuvre ce schéma départemental.

Je vous rappelle qu'il est orienté autour de deux axes :

- **les particuliers**, pour lesquels il a été nécessaire d'accélérer et d'étendre le déploiement du haut débit, notamment avec l'A.D.S.L., entre 512 Kb/s (Kilobit par seconde) et un megabit.

- **les professionnels**, pour lesquels nous allons mettre en oeuvre une infrastructure en fibres optiques permettant d'atteindre 155 Mb/s (Megabit par seconde).

I – LES PARTICULIERS

a) La convention Département Innovant :

Suite à la signature le 21 juillet 2004, de la convention Département Innovant avec Monsieur Thierry BRETON, alors Président de France Télécom, le taux de la population éligible à l'A.D.S.L. est passé de 65 % à 94 % à ce jour représentant 101 141 lignes téléphoniques.

b) Traitement des zones blanches :

Concernant les particuliers et la desserte en haut débit des « zones blanches » de l'A.D.S.L., je vous rappelle que le Conseil Général a approuvé la mise en place d'un partenariat avec le Conseil Régional sous la forme de l'appel à projets « Midi-Pyrénées Numérique ».

Il concerne 49 communes du Département dont le taux d'éligibilité A.D.S.L. est inférieur à 80 % (voir liste en annexe) .

A l'heure actuelle, l'ensemble de ces 49 communes et leur intercommunalité ont été sensibilisées au travers de réunions d'information au niveau des Pays. Elles ont pu, à cette occasion, marquer un intérêt particulier pour bénéficier de ce dispositif et 5 demandes (Angeville, Sérignac, Varenne, la Communauté de Communes du Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron et la Communauté de Communes des Deux Rives) ont déjà été déposées auprès du Département et de la Région.

II – LES PROFESSIONNELS ET LES ORGANISMES PUBLICS OU PRIVÉS :

A l'occasion de la DM2 2004, le Conseil Général a approuvé un schéma directeur afin d'équiper l'ensemble du territoire départemental d'une infrastructure de réseau en fibres optiques.

Il a été établi selon un calendrier qui permet de garantir le développement économique du Tarn-et-Garonne en desservant l'ensemble des pôles de consommation publics que privés avec cette technologie.

Je vous rappelle que la **1ère tranche** du programme consiste à créer des liaisons entre les réseaux de fibres optiques, qui traversent le Département mais qui ne le desservent pas, et les centraux téléphoniques des 5 principales agglomérations (Caussade, Castelsarrasin, Moissac, Montauban, Valence d'Agen).

S'agissant de la **2ème tranche** de réalisation, elle consiste à desservir les 5 localités concernées de boucles d'agglomération en fibre optique en utilisant les liaisons construites lors de la 1ère tranche.

Le **plan de financement de la 1ère tranche** a été validé par l'ensemble de nos partenaires :

- la Région qui a délibéré octroyant une subvention de 30 %,
- l'Europe (FEDER) a délibéré, lors du comité de programmation du 5 juillet 2006 à hauteur de 17 %.

Au total le taux de subvention obtenu par le Département pour ce projet s'élève à 47 % et le plan de financement finalisé s'établit comme suit :

Subvention Europe (accordée)	17 %	174 490,93 €
Subvention Conseil Régional (accordée)	30 %	297 208,00 €
Conseil Général de Tarn-et-Garonne	53 %	518 995,07 €
TOTAL H.T.		990 694,00 €

La **1ère Tranche**, ainsi réalisée, permettra de répondre aux demandes des opérateurs de télécommunications qui souhaitent fournir leurs services dans ces 5 localités. Mais aussi, d'offrir aux habitants et aux professionnels de nouveaux services forfaitaires incluant : la téléphonie illimitée, l'internet haut débit et les nouveaux services associés (vidéo-conférence...) et la télévision haute définition,

Ces nouvelles prestations forfaitaires, dont le prix est très attractif, ne sont possibles que si les opérateurs disposent de la fibre optique pour accéder aux centraux téléphoniques : on parle alors de « dégroupage total »

Par ailleurs, cette **1ère tranche** a été programmée dans le cadre de financements prévus au contrat de plan Etat-Région 2002-2006 dont les crédits arrivent à échéance en 2007-2008.

Lors du Budget primitif 2006, le Conseil Général a souhaité que les agglomérations participent à la construction et au financement de la **2ème tranche** (boucles locales en fibres optiques).

Dans ce cadre, l'ADE82 a sollicité chacune de ces 5 collectivités et plusieurs réunions de travail ont eu lieu pour définir avec précision le tracé de ces boucles locales en fibre optique. Les simulations de tracé des boucles locales sont en cours.

Une fois ces liaisons réalisées, les habitants bénéficieront rapidement des services de tous les opérateurs de télécommunications à travers le « dégroupage total » et ce à des prix compétitifs.

Dans un 2ème temps, les collectivités pourront utiliser ses liaisons pour construire leurs boucles locales en fibre optique.

Compte-tenu de ces derniers éléments, je propose de délibérer.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission économie, emploi, promotion et vœux,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

Particuliers

- Donne acte à Monsieur le Président de sa communication relative au taux de couverture de la population du département éligible à l'ADSL :
 - convention « Département innovant » avec France Télécom : taux de couverture de 94 %, soit 101 141 lignes téléphoniques ;
 - traitement des zones blanches restantes : taux d'éligibilité à l'ADSL inférieur à 80 % sur 49 communes (cf annexe 1), qui pourront soit dans le cadre d'une intercommunalité, soit à titre individuel, bénéficier d'un cofinancement dans le cadre du partenariat Département/Région sous la forme de l'appel à projets « Midi-Pyrénées Numérique » ;

Professionnels et organismes publics ou privés

- Approuve le plan de financement suivant de la 1ère tranche du programme (liaisons entre les réseaux des opérateurs et les centraux téléphoniques des agglomérations de Caussade, Castelsarrasin, Moissac, Montauban et Valence-d'Agen) ainsi que les tracés correspondant aux 5 liaisons prévues :

Subvention Europe (accordée)	17 %	174 490,93 €
Subvention Conseil Régional (accordée)	30 %	297 208,00 €
Conseil Général de Tarn-et-Garonne	53 %	518 995,07 €
TOTAL H.T.		990 694,00 €

- Précise que cette 1ère tranche a été programmée dans le cadre de financements prévus au contrat de plan Etat/Région 2002-2006 dont les crédits arrivent à échéance en 2007-2008 ;
- Autorise Monsieur le Président à lancer les procédures de marchés de travaux relatives à cette 1ère tranche.

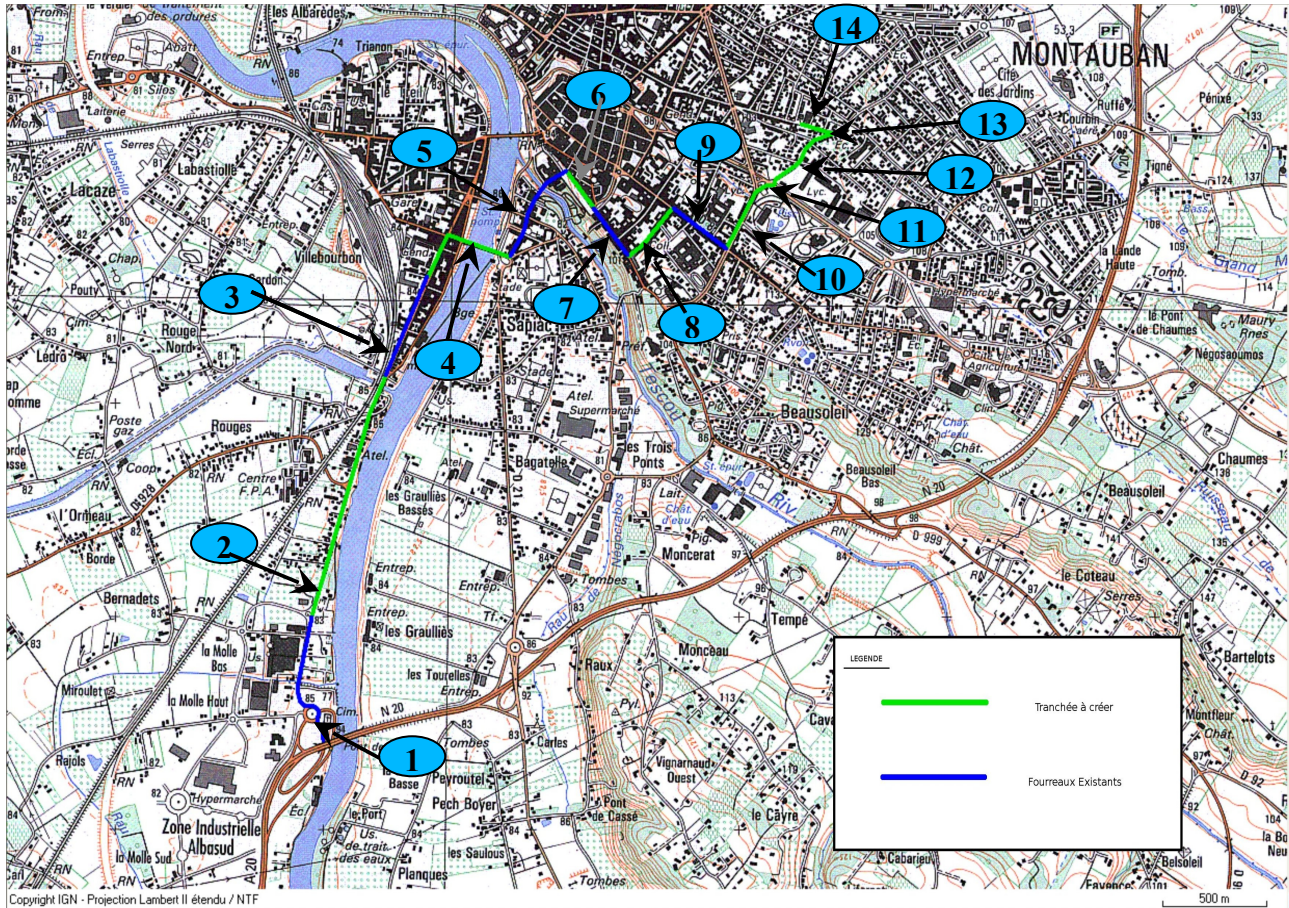
Adopté à l'unanimité.

Le Président,

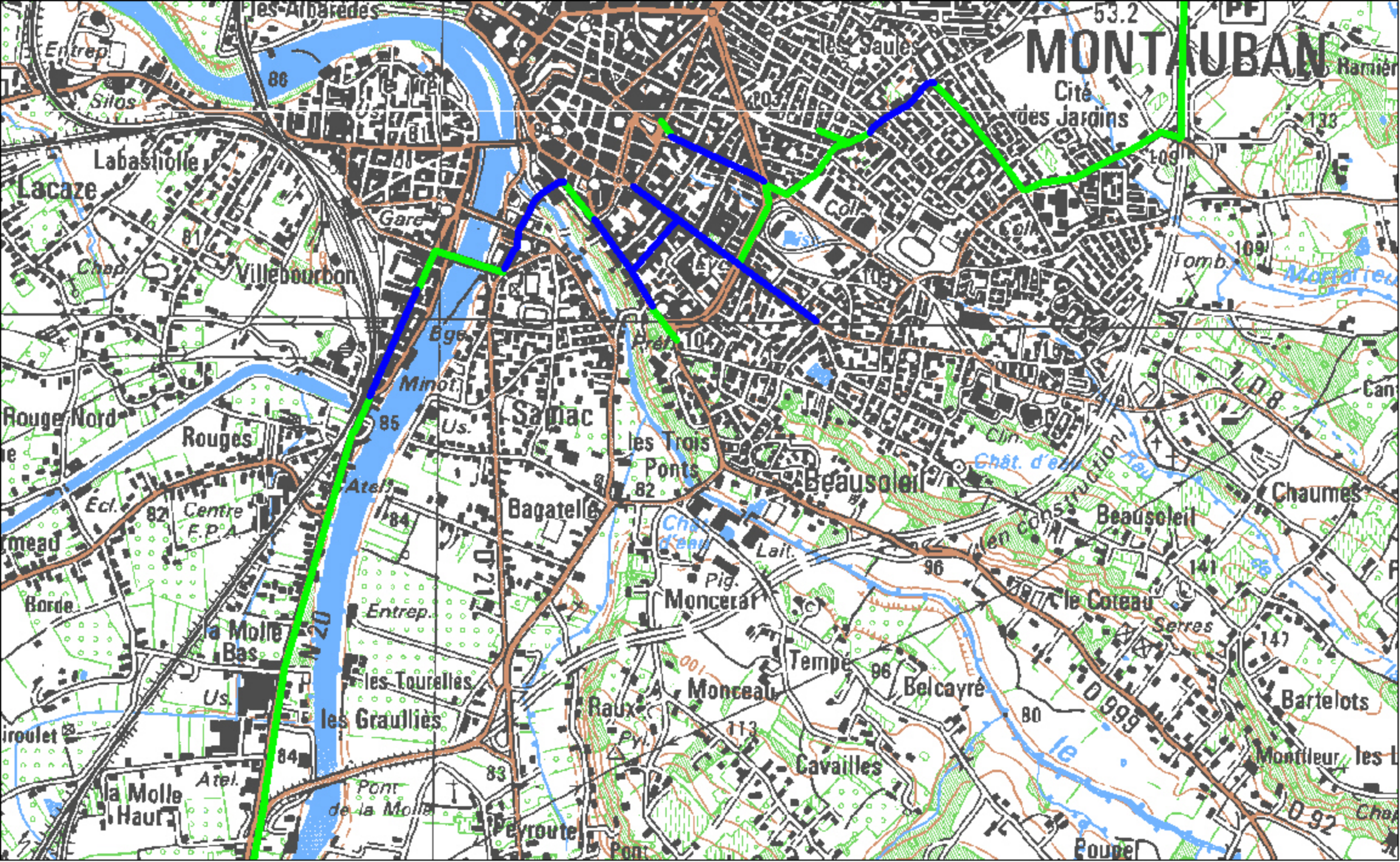
Code INSEE	COMMUNE	DEP	Communauté de Commune	Canton	Pays
82001	ALBEFEUILLE LAGARDE	82	CA Pays de Montauban et des Trois Rivières	Castelsarrasin 2	Montalbanais
82003	ANGEVILLE	82	SIVOM Vallées et Terrasse du Tarn et de la Garonne	St nicolas de la grave	Garonne Quercy Gascogne
82004	ASQUES	82	CC LOMAGNE	Lavit de lomagne	Garonne Quercy Gascogne
82015	BELBESE	82	CC LOMAGNE	Beamont de lomagne	Garonne Quercy Gascogne
82016	BELVEZE	82	CC MONTAIGU	Montaigu de quercy	Garonne Quercy Gascogne
82021	BOULOC	82	CC Quercy Pays de Serres	Lauzerte	Garonne Quercy Gascogne
82022	BOURG DE VISA	82	Associé au Quercy Pays de Serres	Bourg de visa	Garonne Quercy Gascogne
82027	CAMP SAS	82	CC Terroir Grisolles – Villebrumier	Grisolles	Montalbanais
82034	CASTERA BOUZET	82	CC LOMAGNE	Lavit de lomagne	Garonne Quercy Gascogne
82043	COMBEROUGER	82	CC Pays Garonne Gascogne	Verdun sur garonne	Garonne Quercy Gascogne
82046	COUTURES	82	SIVOM Vallées et Terrasse du Tarn et de la Garonne	St nicolas de la grave	Garonne Quercy Gascogne
82047	CUMONT	82	CC LOMAGNE	Beamont de lomagne	Garonne Quercy Gascogne
82055	ESPARSAC	82	CC LOMAGNE	Beamont de lomagne	Garonne Quercy Gascogne
82056	ESPINAS	82	CC Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron	Caylus	Midi-Quercy
82058	FAJOLLES	82	0	St nicolas de la grave	Garonne Quercy Gascogne
82060	FAUROUX	82	Associé au Quercy Pays de Serres	Bourg de visa	Garonne Quercy Gascogne
82061	FENEYROLS	82	CC Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron	St antonin noble val	Midi-Quercy
82065	GASQUES	82	CC Des Deux Rives	Valence d'agen	Garonne Quercy Gascogne
82069	GINALS	82	0	St antonin noble val	Midi-Quercy
82070	GLATENS	82	CC LOMAGNE	Beamont de lomagne	Garonne Quercy Gascogne
82077	LABARTHE	82	CC Sud Quercy Lafrançaise	Molières	Midi-Quercy
82082	LACAPELLE LIVRON	82	CC Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron	Caylus	Midi-Quercy
82091	LAMOTHE CUMONT	82	CC LOMAGNE	Beamont de lomagne	Garonne Quercy Gascogne
82092	LAPENCHE	82	CC Quercy Caussadais	Montpezat de quercy	Midi-Quercy
82099	LIZAC	82	SIVOM Pays de Moissac	Moissac 2	Garonne Quercy Gascogne
82100	LOZE	82	CC Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron	Caylus	Midi-Quercy
82102	MANSONVILLE	82	CC LOMAGNE	Lavit de lomagne	Garonne Quercy Gascogne
82103	MARIGNAC	82	CC LOMAGNE	Beamont de lomagne	Garonne Quercy Gascogne
82111	MIRAMONT DU QUERCY	82	CC Quercy Pays de Serres	Bourg de visa	Garonne Quercy Gascogne
82114	MONBEQUI	82	CC Garonne Canal	Grisolles	Montalbanais
82120	MONTASTRUC	82	CC Sud Quercy Lafrançaise	Lafrançaise	Montalbanais
82122	MONTBARLA	82	CC Quercy Pays de Serres	Lauzerte	Garonne Quercy Gascogne
82127	MONTESQUIEU	82	SIVOM Pays de Moissac	Moissac 2	Garonne Quercy Gascogne
82128	MONTFERMIER	82	CC Quercy Caussadais	Montpezat de quercy	Midi-Quercy
82130	MONTJOI	82	CC Des Deux Rives	Valence d'agen	Garonne Quercy Gascogne
82133	MOUILLAC	82	CC Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron	Caylus	Midi-Quercy
82138	PERVILLE	82	CC Des Deux Rives	Valence d'agen	Garonne Quercy Gascogne
82145	PUYGAILLARD DE QUERCY	82	CC Quercy Vert	Monclar de Quercy	Midi-Quercy
82178	SAVENES	82	CC Pays Garonne Gascogne	Verdun sur garonne	Garonne Quercy Gascogne
82180	SERIGNAC	82	SIVOM Vallées et Terrasse du Tarn et de la Garonne	Beamont de lomagne	Garonne Quercy Gascogne
82153	ST AMANS DU PECH	82	CC MONTAIGU	Montaigu de quercy	Garonne Quercy Gascogne
82157	ST BEAUZEIL	82	CC MONTAIGU	Montaigu de quercy	Garonne Quercy Gascogne
82162	ST GEORGES	82	CC Quercy Caussadais	Caussade	Midi-Quercy
82166	ST MICHEL	82	CC Des Deux Rives	Auvillar	Garonne Quercy Gascogne
82168	ST NAZAIRE DE VALENTANE	82	0	Bourg de visa	Garonne Quercy Gascogne
82174	ST VINCENT	82	CC Quercy Caussadais	Caussade	Midi-Quercy
82185	VAEILLES	82	CC MONTAIGU	Montaigu de quercy	Garonne Quercy Gascogne
82188	VARENNES	82	CC Terroir Grisolles – Villebrumier	Villebrumier	Montalbanais
82193	VIGUERON	82	CC LOMAGNE	Beaumont de lomagne	Garonne Quercy Gascogne

MONTAUBAN

Parcours prévisionnel de l'infrastructure sur la commune de Montauban

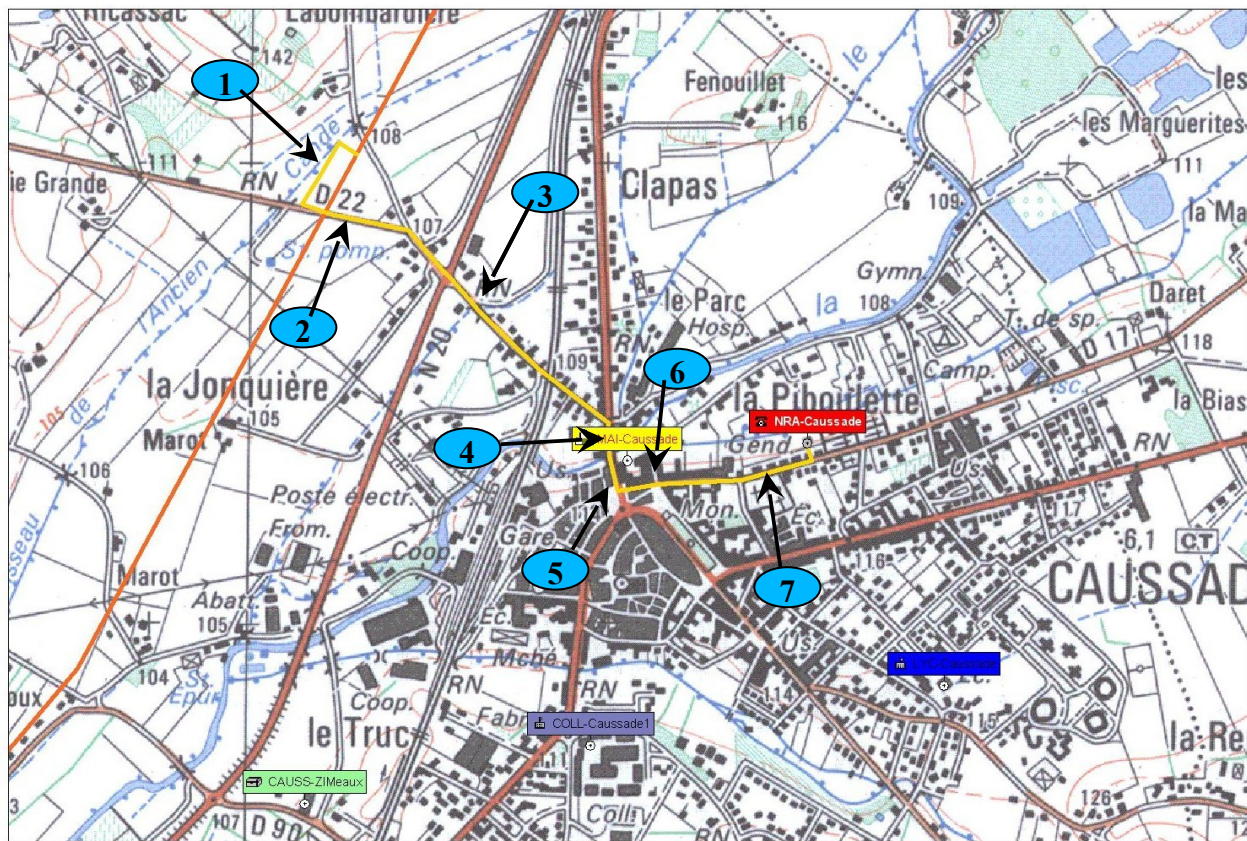


- 1 – Interconnection avec les réseaux au niveau de l'échangeur de la molle
- 2 – Avenue de toulouse
- 3 – Avenue Marceau Hamecher
- 4 – Pont Neuf
- 5 – Grand Rue Sapiac
- 6 – Avenue du Consul Dupuy
- 7 – Faubourg du Moustier
- 8 – Rue du Lycée
- 9 – Faubourg Lacapelle
- 10 – Boulevard Montauriol
- 11 – Carrefour du Bicentenaire
- 12 – Avenue Vincent Auriol
- 13 – Avenue des Mourets
- 14 – Rue Carroul jusqu'au central téléphonique de « courbet »



CAUSSADE

Parcours prévisionnel de l'infrastructure sur la commune de CAUSSADE



CartoExploreur 3 - Copyright IGN - Projection Lambert II étendu / NTF
©FFRP pour les itinéraires et sentiers de randonnées GR®, GRF®, PR®

1 – Interconnection avec les réseaux au niveau de la départementale 22

3 – Départementale 23

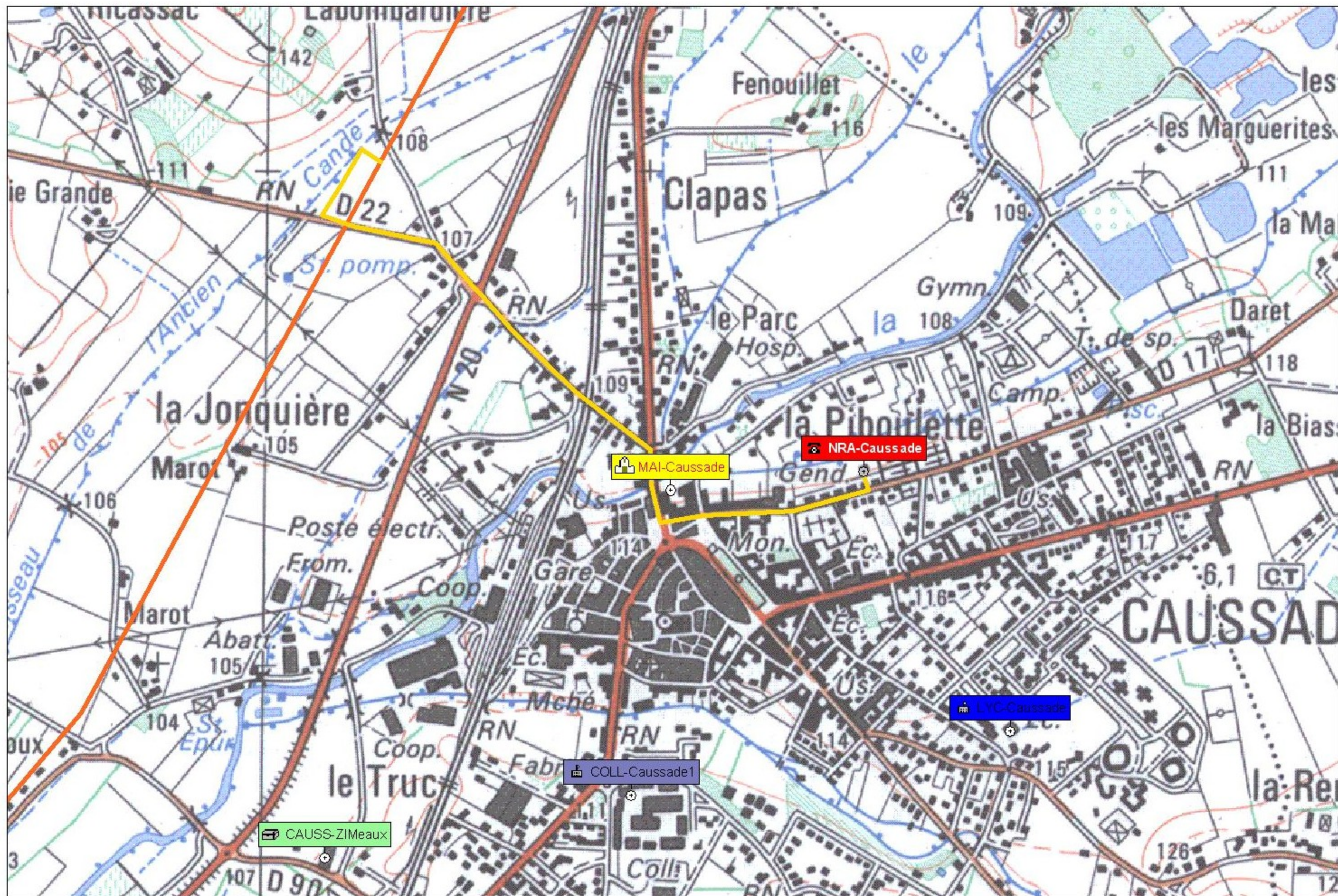
2 – Avenue de Molières

3 – Avenue du Docteur Olive

5 – Place du Général de Gaulle

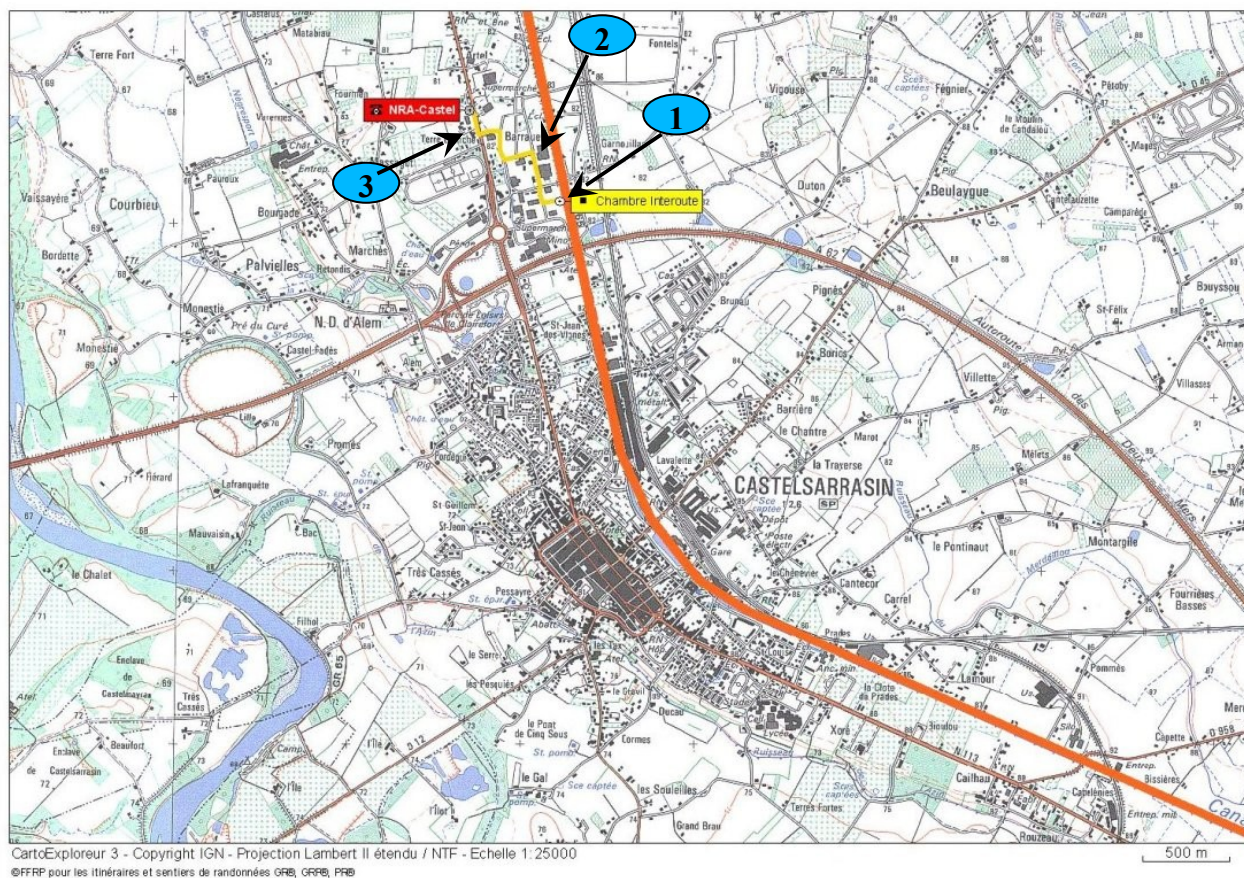
6 – Rue des Recollets

7 – Avenue Lattres de Tassigny jusqu'au central téléphonique de Caussade

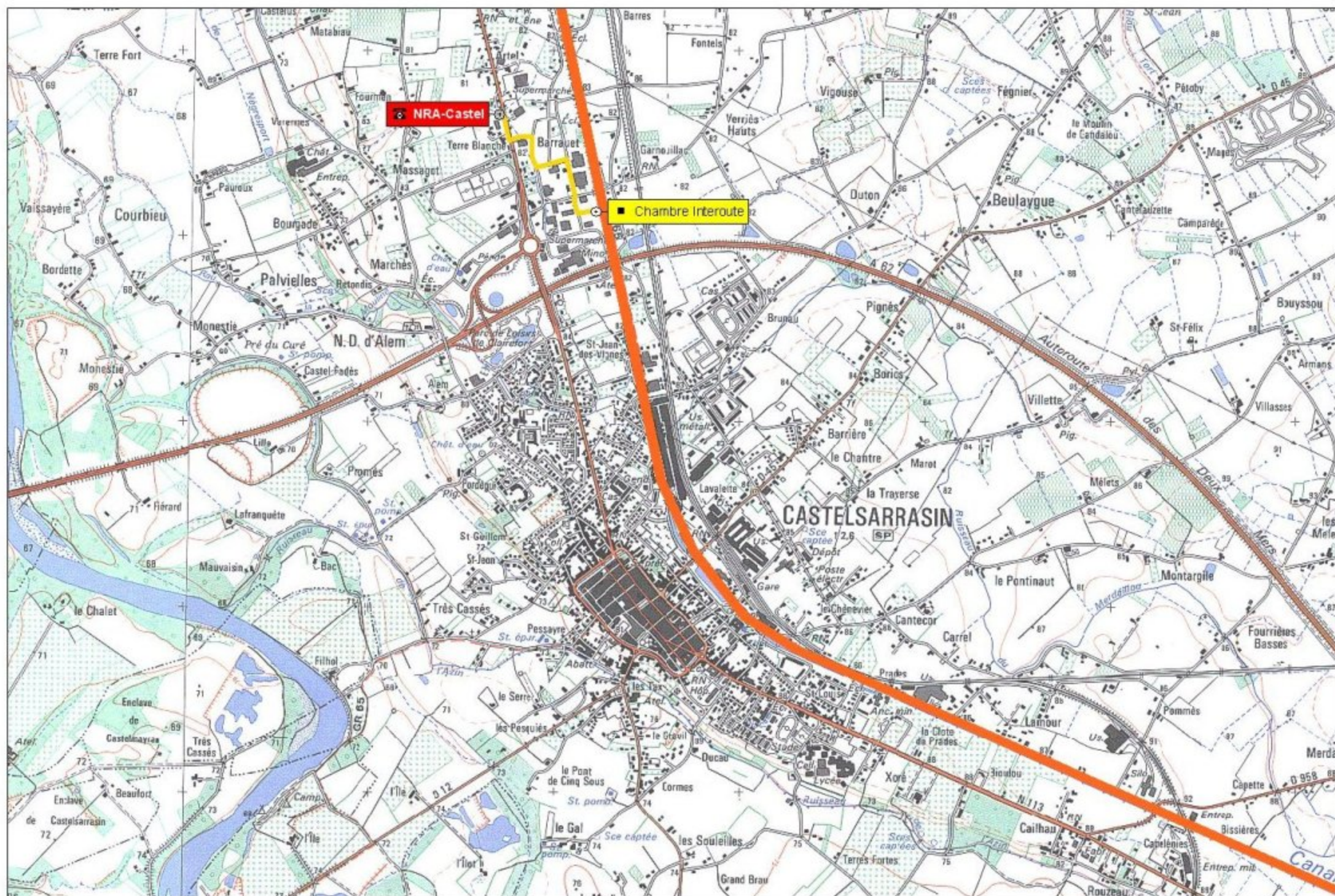


CASTELSARRASIN

Parcours prévisionnel de l'infrastructure sur la commune de CASTELSARRASIN

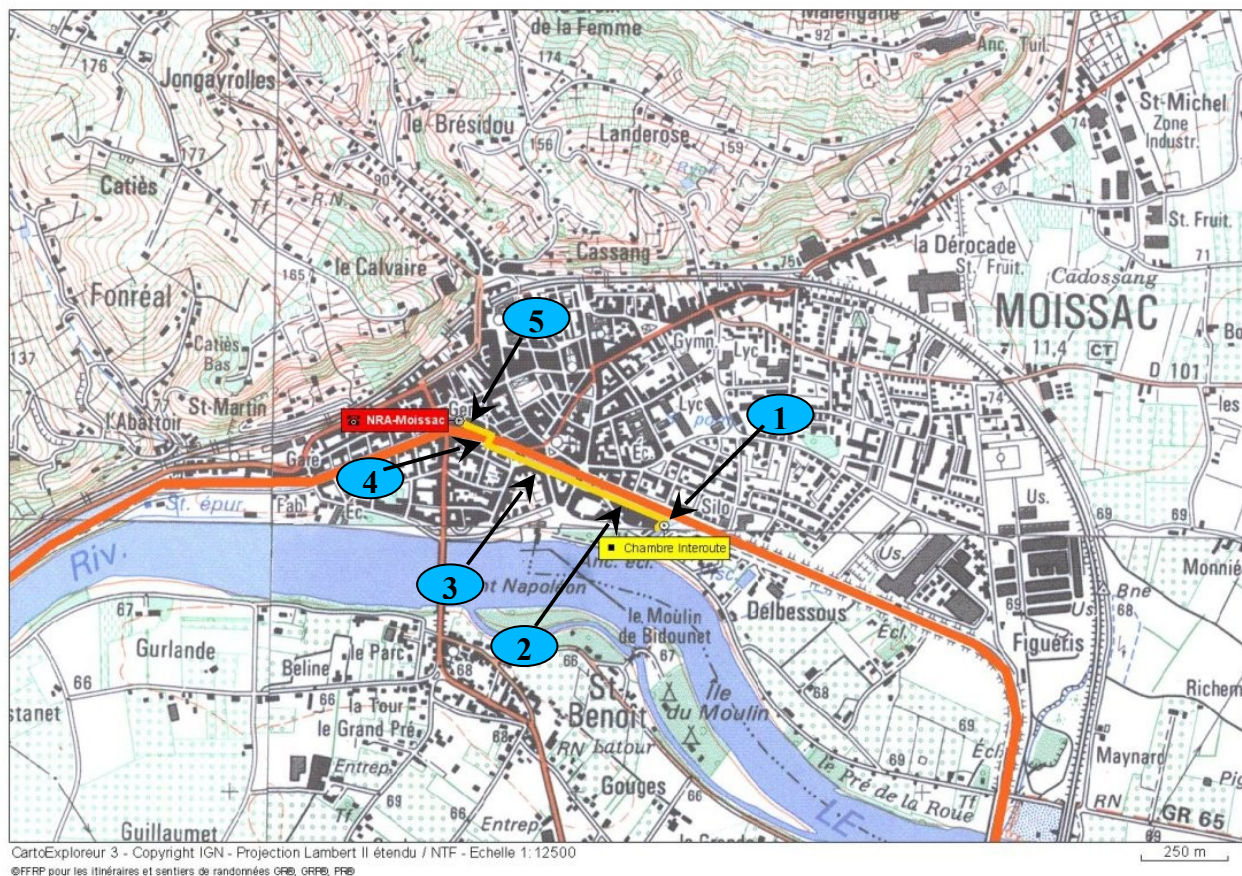


- 1 – Interconnection au niveau de la chambre interroute de Castelsarrasin (canal latéral à la garonne)
- 2 – Traversé de la zone d'activité de BARRAOUET (pas de nom de rue encore affectés)
- 3 – Route de Moissac RD813 jusqu'au central téléphonique de Castelsarrasin

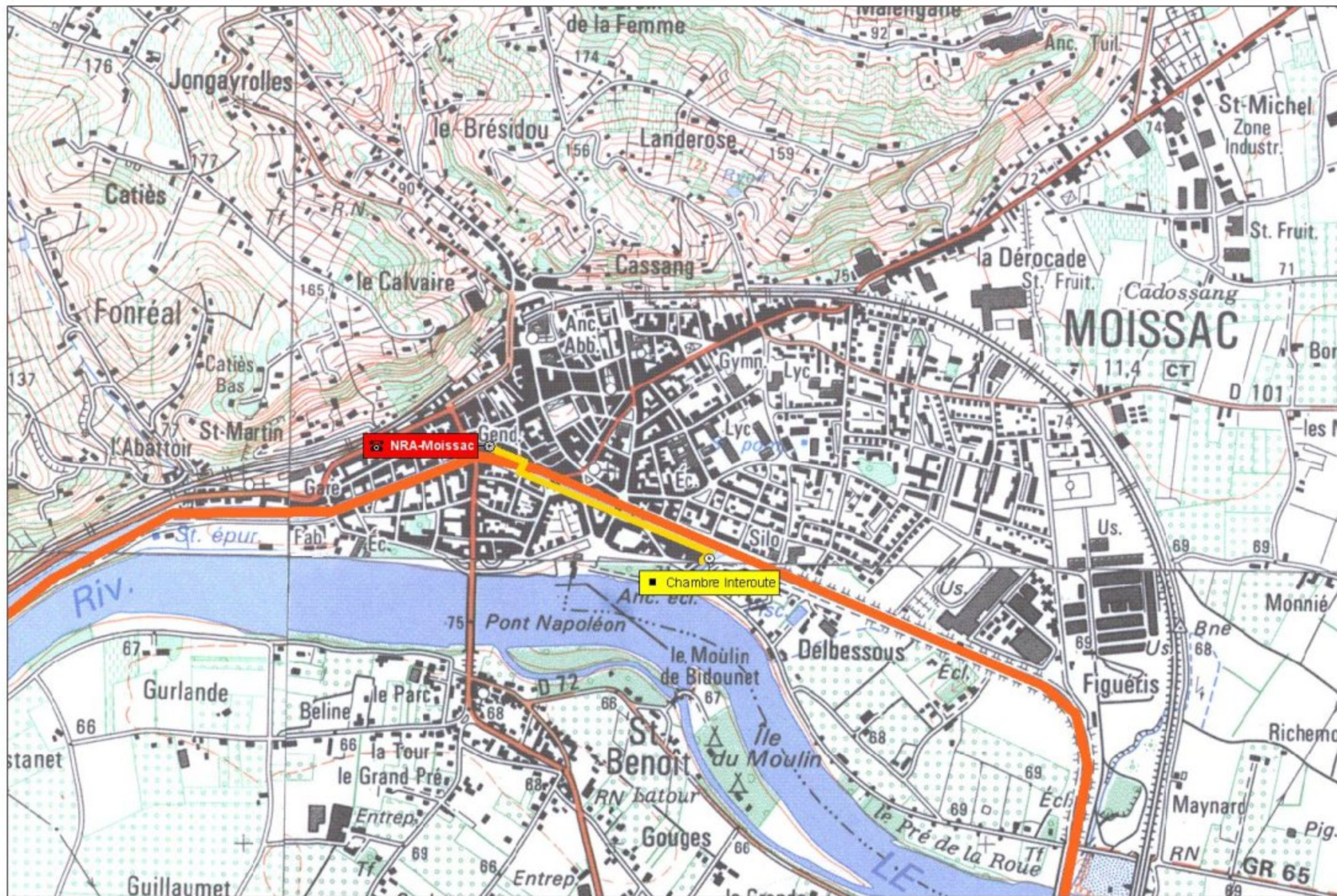


MOISSAC

Parcours prévisionnel de l'infrastructure sur la commune de MOISSAC

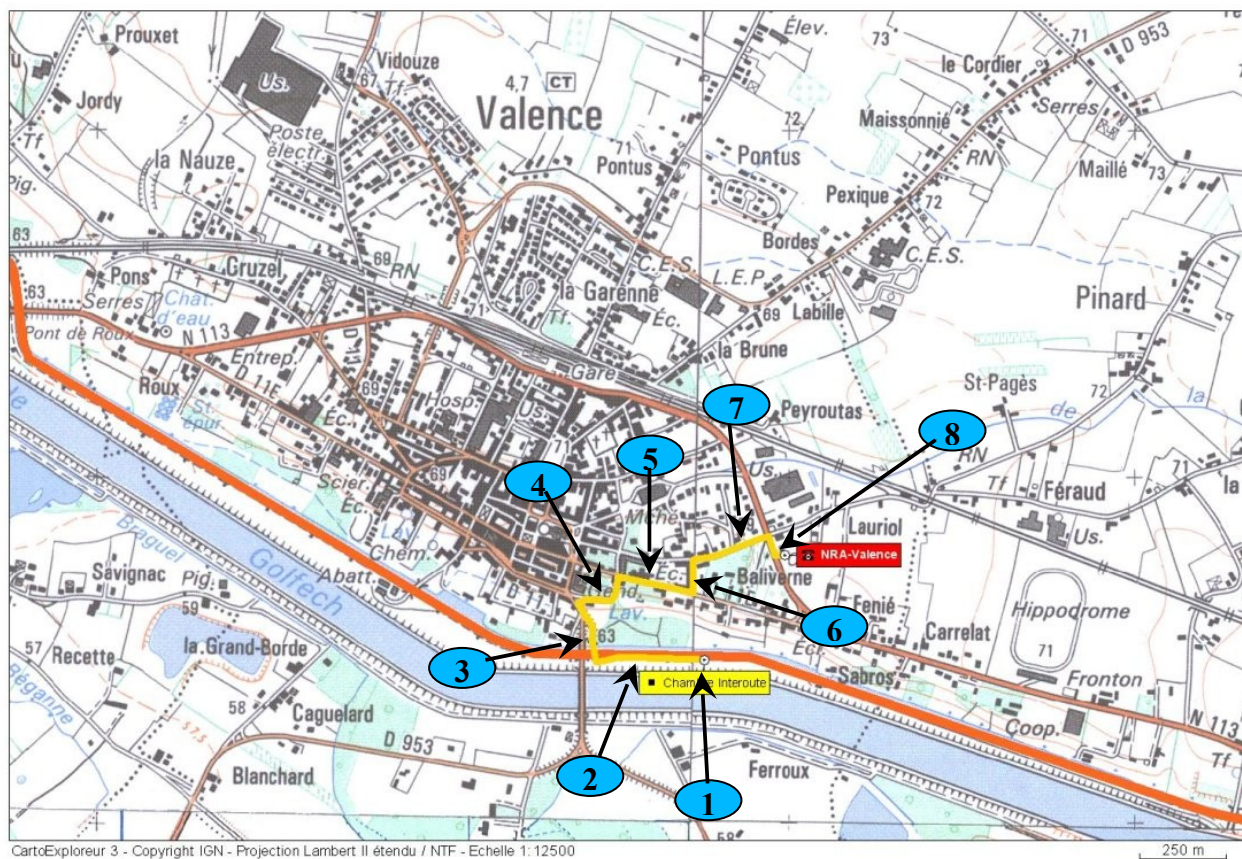


- 1 – Interconnection au niveau de la chambre interoute de Castelsarrasin (canal latéral à la garonne)
- 2 – Rue Bassin du Canal
- 3 – Quai de Magenta
- 4 – Ponts Saint Jacques
- 5 – Boulevard d'Alsace Lorraine jusqu'au central téléphonique de Moissac



VALENCE D'AGEN

Parcours prévisionnel de l'infrastructure sur la commune de VALENCE D'AGEN



1 – Interconnection au niveau de la chambre interroute de Valence d'Agén (canal latéral à la garonne)

2 – Berges du canal du midi

3 – Départementale 953

4 - Rue Saint Bernard

5 – Avenue Georges d'Esparbes

6 – Rue Laujol

7 – Rue Jean Capgras

8 – Cours du 8 Mai 45 jusqu'au central téléphonique de Valence D'agen

